

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de Saint-Paul-des-Landes

**COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES
(Cantal)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 07 juillet 2026
N°DEL_2026_063**

Nombre de conseillers en exercice : 19	Présents : 12	Représentés : 7	Votants : 19
--	---------------	-----------------	--------------

Date de la convocation : 30 juin 2026	Date d'affichage : 30 juin 2026
---------------------------------------	---------------------------------

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DONEYS, Maire.**

Etaient présents : DONEYS Jean-Luc, SEMETEYS Valérie, BARDY Daniel, GALERY Jacques, DESOMER Christophe, BONNET Gilles, CHARBONNEL Cécile, BADUEL Patrick, PAQUIN Christine, DELOM Florence, LE PAGE Franck, LHERM Emilie.

Etaient absents : BAPST Bernadette représentée par SEMETEYS Valérie, MURAT Frédéric représenté par DELOM Florence, FRESQUET Christelle représentée par DONEYS Jean-Luc, LEGOUT Cécile représentée par DESOMER Christophe, ESPALIEU Aline représentée par GALERY Jacques, VABRE Fabien représentée par LE PAGE Franck, MAX Alexandre représentée par BARDY Daniel.

Emilie LHERM a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet – Subvention d'équilibre au Centre socioculturel pour 2025

Vu la délibération 2016/008 par laquelle la Commune de Saint-Paul-des-Landes a adhéré au Centre socioculturel *A la Croisée des Autres*

Vu les délibérations 2016/028 et 2017/003 autorisant la signature d'une convention avec le Centre socioculturel *A la Croisée des Autres* pour la période 2017-2020

Vu les délibérations 2020/044 et 2020/053 autorisant Madame le Maire à mettre en place le secteur adolescent du Centre socioculturel *A la Croisée des Autres* à Saint-Paul-des-Landes ;

Vu les délibérations 2021/045 et 2021/054 autorisant Madame le Maire à signer un avenant à la convention en vigueur afin d'y inclure des actions à destination des seniors en partenariat avec le Centre socioculturel *A la Croisée des Autres* à Saint-Paul-des-Landes ;

Depuis 2016, la Commune de Saint-Paul-des-Landes verse une subvention de fonctionnement chaque année au Centre socioculturel *A la Croisée des Autres*.

Au fil des années, des modifications ont été apportées à cette convention, incluant l'ouverture d'un accueil de loisirs des mercredis en période scolaire, l'animation du secteur adolescents avec la mise en place de la « *Sexion Ados* », l'animation du Pôle Seniors, avec notamment la création de Jardins Partagés ainsi que la création du Pôle familles.

Depuis septembre 2025, la micro-crèche de Saint-Paul-des-Landes a ouvert ses portes.

Vu la dissociation du conventionnement crèche du conventionnement global du Centre Socioculturel, la clôture financière de l'exercice 2025 fait apparaître un déficit qu'il convient de répartir entre les 5 communes Ouest Agglo.

Dès lors, la subvention d'équilibre du budget « crèche » du Centre socioculturel au titre de l'exercice 2025 sera de **4 519 €**

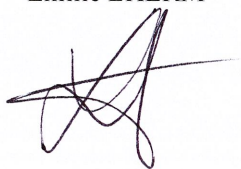
Il est proposé au Conseil Municipal d'inscrire les crédits nécessaires à l'article 6558 du Budget primitif 2026.

Après délibération, le conseil municipal décide d'adopter la proposition par 19 voix Pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

Emilie LHERM



Le Maire

Jean-Luc DONEYS

